

## **BULGARIE**

**Date des élections:** 30 mai 1976

### **But de la consultation**

Renouvellement de tous les membres du Parlement à la suite de la dissolution anticipée de celui-ci en mai 1976. Les précédentes élections générales avaient eu lieu le 27 juin **1971**.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement monocaméral de la Bulgarie, l'Assemblée nationale, se compose de 400 députés élus pour 5 ans.

### **Système électoral**

Est électeur tout citoyen bulgare âgé de 18 ans révolus, sauf les personnes qui purgent une peine d'emprisonnement ou les aliénés mentaux.

Les listes électorales sont révisées avant chaque consultation au niveau des communes par les Comités exécutifs des conseils populaires locaux. Le vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible à l'Assemblée nationale. Le mandat parlementaire n'est pas incompatible avec d'autres fonctions.

Les candidats sont en général membres d'un parti politique. Les candidatures peuvent être présentées, soit par un parti ou une organisation sociale ou économique, soit directement par les électeurs; en ce cas, la candidature doit obtenir le soutien de 20% au moins des électeurs de la circonscription électorale concernée.

Les 400 députés sont élus, à raison d'un par circonscription, à la majorité absolue. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des voix au premier tour ou si la participation électorale est inférieure à la majorité absolue des électeurs inscrits, un second tour est organisé, et éventuellement d'autres tours jusqu'à ce que ces conditions soient réunies.

En cas de vacance d'un siège à l'Assemblée nationale en cours de législature, il n'est procédé à une élection partielle que si la vacance se produit avant les six derniers mois de la législature.

## Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

L'Assemblée nationale a été dissoute un mois avant le terme de son mandat afin de pouvoir procéder à des élections générales à un moment de l'année plus propice. Comme par le passé, les candidats à l'Assemblée nationale ont été présentés dans les différentes circonscriptions par les deux partis politiques du pays, par les différentes organisations sociales et économiques et par des électeurs. Le Front de la Patrie bulgare — organisation de masse qui réunit des groupes politiques et sociaux, des syndicats, les mouvements de jeunesse et des citoyens — a présenté un candidat dans chacune des 400 circonscriptions ; étaient candidats 272 membres du Parti communiste bulgare, 100 membres de l'Union populaire agrarienne bulgare et 28 sans parti. Tous ont été élus, et cela avec une participation massive des citoyens. Le nombre des femmes élues est de 78.

Le 16 juin, la nouvelle Assemblée nationale s'est réunie pour élire le Conseil d'Etat et le Conseil des Ministres.

## Données statistiques

### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Assemblée nationale

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	6 379 348
Votants . . . . .	6 375 092 (99,93%)
Bulletins blancs ou nuls. . . . .	4 461
Suffrages valablement exprimés . . . . .	6 370 631
<i>Suffrages exprimés en faveur du Front de la Patrie.</i> . . . . .	<b>6 369 762</b>

Formation politique	Nombre de candidats	Nombre de sièges
Parti communiste bulgare. . . . .	272	272 (+4)
Union populaire agrarienne. . . . .	100	100 (=)
Sans parti. . . . .	28	
		400

### 2. Répartition des députés par catégories professionnelles

Fonctionnaires de l'Etat, des partis et des organismes publics, scientifiques et artistes. . . . .	.295
Travailleurs de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et des transports. . . . .	.105
	400

### 3. Répartition des députés par sexes

Hommes. . . . .	322
Femmes. . . . .	78
	400

### 4. Répartition des députés par classes d'âge

18-30 ans. . . . .	33
31-60. . . . .	292
Plus de 60 ans. . . . .	75
	400